

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Sylvie Desrosiers informe les membres qu'en l'absence du président monsieur Jean-Sébastien Gaboury, ce sera la vice-présidente, madame Elisabeth Southern, qui présidera le conseil d'établissement.

Madame Elisabeth Southern déclare la séance ouverte à 19h03.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

Membres de la direction

Sylvie Desrosiers, directrice

Véronic Bouffard, directrice adjointe

Membres parents

Jean-Sébastien Gaboury, **absent**

Bertholi Gaspard, **arrivé à 19h07**

Janie Larouche, **absente**

Thierry Lesage

Anh Nguyen

Isabelle Sirois

Elisabeth Southern

Membres du personnel

Claude-Andrée Arbour, enseignante

Justine Beaulieu, orthophoniste

Sylvie Cournoyer, SDG

Valérie Descôteaux, enseignante

Marc-André Magny, enseignant

Anne Martel, soutien

Danielle Ouimet, enseignante

Marianne Matteau, enseignante

Membre parent substitut

Joffrey Décarie

Formant quorum sous la présidence de Madame Elisabeth Southern.

Madame Sylvie Desrosiers souhaite la bienvenue à madame Nawal Bedjaouia, secrétaire d'école, et secrétaire du conseil d'établissement, ainsi qu'à madame Marianne Matteau, stagiaire de madame Valérie Descôteaux (1 jour/ semaine), et enseignante titulaire du groupe 501 (4 jours /semaine).

3. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Suite à la lecture de l'ordre du jour, il est proposé par madame Claude-Andrée Arbour et appuyé par monsieur Marc-André Magny que l'ordre du jour soit adopté sans aucun ajout.

CE2223-27

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 20 DÉCEMBRE 2022

Madame Danielle Ouimet souligne une erreur d'orthographe dans le procès-verbal du 20 décembre 2022, page 6 (paragraphe 3^e année). Il faut remplacer « avant » par « Avent ».

Après cette correction, il est proposé par madame Isabelle Sirois et appuyé par madame Valérie Descôteaux d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

CE2223-28

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. SUJETS DE GESTION

6.1 **Suivi au budget du fonds à destination spéciale (art. 94)**

Madame Sylvie Desrosiers détaille le budget du fonds 8, elle explique que dans le rapport il y a un fonds nommé « SANS PROJET » qui est une correction d'un montant de 11,26 \$ qui ira dans le « projet chandail », montant qui sera transféré une fois que la paie sera traitée.

Projet CARNAVAL : les dépenses sont entamées, et il en reste encore d'autres à venir sur le budget de 1000 \$ déterminé au CÉ précédemment.

Projet CHANDAIL : une commande est en cours, le solde étant de :
5793,45\$ - commande en cours de 1038,76 \$.

Projet DANSE : le solde est à 3374 \$, les dépenses sont entamées aussi.

Projet DÉPUTÉ : de l'année antérieure, un déficit de 20,25 \$ est inscrit à ce projet.

Pour le projet FPES, pour lequel on avait fait une demande de contribution, il reste un solde de 402,90 \$ à dépenser. Deux projets ont été présentés, un pour les activités du carnaval et un pour les activités de l'escouade.

En ce qui concerne le projet INT, des intérêts s'accumulent au fur et à mesure.

Pour le projet KERMESSE le budget déterminé en début d'année a été attribué (1400\$), mais nous n'avons pas encore le détail des dépenses de cette activité.

Pour le projet PHOTO on a reçu dernièrement la ristourne annuelle de Ferland Photo Inc. : 1266,54\$.

Pour le projet SANTÉ, on a reçu la contribution de 3000\$ de la fondation Desjardins pour deux classes du préscolaire qui ont présenté un projet.

Le projet SOLDES est le résidu de ce qui n'a pas été distribué en début d'année.

Madame Sylvie Desrosiers explique que la mise à jour du fonds à destination spéciale a pris plus de temps, car l'agente de bureau est nouvelle au poste, que d'un centre de service à un autre le fonctionnement est différent, et qu'en plus il y avait du retard à récupérer.

Il n'y a pas de questions et tous les membres sont en accord avec le suivi présenté.

6.2 **Adoption des activités et sorties scolaires 2022-2023 (art. 87)**

Suivis :

- Madame Sylvie Desrosiers revient sur la sortie au théâtre des groupes de 5^e année qui est prévue le 23 février 2023, à la Maison des Arts de Laval. Cette sortie a été adoptée à la dernière séance, mais il n'avait pas été mentionné que les élèves allaient quitter plus tôt, soit à 12h15, pour être sûrs d'arriver à l'heure. Cela a été clairement précisé dans le sondage aux parents qui a été fait. Elle précise qu'elle en parle ce soir d'un commun accord avec monsieur le président, puisqu'ils en ont discuté en janvier.
- En ce qui concerne la sortie du 25 janvier au théâtre Hector-Charland de l'Assomption pour les groupes de 2^e année, les transporteurs ne se sont pas présentés. Finalement la sortie a dû être annulée, malgré les négociations de Madame Desrosiers. La sortie est reportée au Théâtre Alphonse-Desjardins à Repentigny, le 3 avril à 13h30, et le spectacle s'intitule « Fragile ». Les élèves quitteront à 12h45 avec un nouveau transporteur.

Madame Sylvie Desrosiers fait la présentation du tableau des sorties scolaires planifiées, à facturer aux parents :

Classes TSA :

- Le 25 avril - Altergo – covoiturage, gratuit
- Le 20 juin 2023 – 1 autobus, Complexe Atlantide - 59,30\$

Groupes 6^e année :

- 8 juin 2023 – Ottawa (minimum 59 élèves) – frais autobus de luxe, service guide touristique, souper et activités inclus dans le prix
Prix : entre 27,35\$ et 30,50\$ (mesure ministérielle appliquée au coût)
Programmation :
 - 7h30 : Départ de l'école
 - 10h00 : visite du musée de la nature
 - 11h30 : dîner apporté par l'élève
 - 12h00 : tour guidé de la ville en autocar
 - 13h30 : visite guidée du parlement, cour suprême du Canada
 - 15h00 : activité chez Adrenaline +
 - Souper (pizza et breuvage)
 - 17h30 retour à l'autobus, arrivée à l'école vers 20 heures

Suite à une question d'un membre parent, madame Desrosiers précise que le coût sans la mesure ministérielle aurait été d'environ 132\$ par élève.

- Juin 2023 – Album des finissants - 33,70\$
- 20 Juin 2023 - Soirée des finissants - 26,00\$, même fournisseur que les deux dernières années, au club de Quilles Grande-Allée. Le coût a augmenté de 8\$ dû à l'inflation.
- 3 mars 2023 – photos des finissants, frais en fonction du choix des parents (forfaits et gadgets offerts).

Bien évidemment, suite à l'adoption de ce soir, les sondages respectifs seront envoyés aux parents et un taux de participation de 80% et plus est nécessaire pour la réalisation de l'activité.

Suite à ces informations et précisions, il est proposé par madame Danielle Ouimet et appuyé par madame Anne Martel d'adopter les activités et sorties scolaires 2022-2023 telles que présentées.

CE2223-29

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.3 **Approbation des modalités d'application du régime pédagogique – calendrier scolaire 2023-2024 (art. 84)**

Madame Sylvie Desrosiers rappelle que les membres du conseil d'établissement ont reçu le calendrier 2023-2024, ainsi que le calendrier des communications aux parents 2023-2024. Ce dernier n'est pas diffusé aux parents, on l'utilise à l'interne uniquement. Il contient des indications aux membres du personnel concernant la remise des notes dans Mozaïk.

Les dates de ce calendrier résultent d'une consultation du CPE. Madame Desrosiers ajoute que ceci permettra aux parents du CÉ de comprendre le choix des dates sur le calendrier.

Ce dernier ressemble beaucoup au calendrier 2022-2023, mais la différence c'est qu'on placerait trois journées pédagogiques école dans le calendrier (en vert) et on réserverait deux journées pédagogiques en banque au lieu d'une, à déterminer en cours d'année. Cette nouvelle formule est déjà appliquée par plusieurs écoles du CSSDA.

Madame Desrosiers donne donc un exemple avec le calendrier actuel.

Suite à la tempête de neige du 23 décembre 2022, on attend que l'hiver avance un peu avant que le CPE propose une date pour la journée pédagogique qui reste à placer en 2022-2023, et on l'amènera au CÉ ensuite. On pourrait donc procéder de la même façon l'année prochaine mais avec deux journées en banque.

Q. Monsieur Thierry Lesage demande si cette année, la journée pédagogique en banque avait été prise lors de la journée des élections.

R. Mme Desrosiers explique que cette journée on l'a toujours en banque et qu'on attend l'arrivée du printemps pour la placer et l'utiliser, car on n'en a plus avant le 2 juin 2023. C'est la journée pédagogique conditionnelle du 24 mars qui a été utilisée lors des élections.

Suite à ces informations et précisions, il est proposé par monsieur Marc-André Magny et appuyé par madame Anh Nguyen d'approuver les modalités d'application du régime pédagogique – calendrier scolaire 2023-2024, telles que présentées.

CE2223-30

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

6.4 Consultation sur les critères de sélection de la direction d'école (art. 79)

Madame Sylvie Desrosiers présente comme à chaque année les critères de l'année d'avant, soit ceux de 2022-2023, listing envoyé l'année passée à la direction générale, suite à la consultation au CÉ. Donc comme convenu, chaque année on représente le même, et on procède à sa mise à jour et correction s'il y a lieu, sinon on le reconduit et on l'envoie à la direction générale.

Comme il n'y a aucun ajout, commentaire ou retrait, madame Desrosiers propose donc de reconduire ce listing en mettant la date à jour et de l'envoyer à la direction générale.

Tous les membres sont en accord avec la consultation.

6.5 Consultation sur la surveillance du midi (art. 292)

Madame Sylvie Desrosiers explique que pendant la semaine de relâche madame Sylvie Cournoyer va se pencher sur le plan d'effectif du service de garde pour l'année prochaine. Donc la consultation va porter sur la différence entre avoir des surveillant(e)s versus des éducateurs /éducatrices de service de garde à l'heure du dîner.

La méthode qu'on applique depuis longtemps est celle avec des éducateurs/éducatrices du service de garde à l'heure du dîner qui ont un ratio de 1/20 élèves.

Ceci permet de ne pas faire de différence, car avec des surveillant(e)s de dîner il n'y a pas de ratio et on devrait mettre les élèves dans des locaux séparés de ceux qui fréquentent le service de garde.

L'avantage de poursuivre avec cette façon de faire est de garder un ratio 1/20 pour les éducateurs/éducatrices et avoir un service uniforme pour tous les élèves qui fréquentent le service du dîner ou le service de garde.

Le plan d'effectif permettra de répartir les postes en fonction des besoins.

Q. Madame Elisabeth Southern demande pourquoi avec des surveillants, les élèves ne peuvent pas rester dans le même local.

R. Madame Desrosiers lui explique que les parents des élèves du service de garde payent pour des éducateurs/éducatrices au ratio 1/20, alors qu'on peut mettre plus d'élèves dans un grand local avec un(e) seul(e) surveillant(e).

Q. Madame Southern voudrait savoir si on doit impérativement appliquer l'un ou l'autre des deux scénarios, ou alors on peut avoir les deux conjointement.

R. Madame Desrosiers explique que tous les scénarios sont possibles.

Monsieur Marc-André Magny précise que les surveillant(e)s de diner sont plus souvent utilisé(e)s dans les écoles secondaires, et madame Desrosiers ajoute que la majorité des écoles primaires a des éducateurs/éducatrices au service du diner.

Les membres s'entendent pour la reconduction de la surveillance du midi par des éducatrices comme par les années passées.

6.6 Consultation sur le choix du fond pour la photo scolaire 2023-2024

Madame Sylvie Desrosiers amorce la consultation sur le choix du fond pour la photo scolaire en rappelant que le choix du prestataire Ferland Photo Inc. a déjà été choisi au CÉ de l'année passée pour deux années. Elle rappelle que les choix ont été acheminés par courriel à tous les membres, la semaine dernière.

Madame Desrosiers invite madame Véronic Bouffard à présenter les différents choix de fond ainsi que la nouveauté de cette année.

Madame Bouffard annonce qu'à partir du 3^e enfant, les trois pauses numériques seront gratuites. De plus, si un parent commande d'autres produits pour les deux premiers enfants, ceux-ci seront gratuits pour les suivants.

Madame Desrosiers ajoute que cette information sera bien sûr relayée aux parents le moment venu. Elle rappelle que les dates des photos ont déjà été fixées dans le calendrier pour les 4 et 5 octobre 2023.

Madame Southern aime l'idée de faire les photos à l'extérieur.

Madame Desrosiers précise que si la photo est prise à l'extérieur, on sera limité dans les choix des emplacements à cause de la difficulté de déplacer et brancher leur matériel à l'extérieur. Nous devons aussi innover, puisque nous avons déjà priorisé la pose à l'extérieur (entrée principale, arbre, et mur de briques).

Madame Claude-Andrée Arbour soulève la difficulté rencontrée la dernière fois pour éviter les petites zones d'ombre sur certaines photos prises à l'extérieur.

Un membre propose que le premier choix soit dans la nouvelle classe extérieure.

Un autre membre propose les escaliers avec le parcours actif pour les photos intérieures.

Madame Desrosiers aime les idées de la classe extérieure sur le banc de béton, et celle des marches d'escaliers de l'entrée de la porte 8 pour la photo de groupe.

Monsieur Marc-André Magny propose la bibliothèque en cas de température inadéquate.

Q. Madame Anh Nguyen s'informe si l'école va renouveler avec Ferland Photo Inc. l'année prochaine.

R. Madame Sylvie Desrosiers répond que cette question sera amenée au CÉ en début d'année prochaine.

Après discussion et consultation, les membres priorisent la prise de photo à l'extérieur de l'école. Par contre, si la température n'est pas adéquate pour les deux jours, la photo sera prise à la bibliothèque.

Suite aux explications, tous les membres sont en accord avec la consultation.

7. SUJETS D'INFORMATION

7.1 La présidence

Madame Elisabeth Southern demande si le projet de la ville pour la butte de neige a vu le jour.

Madame Desrosiers répond que la ville n'a pas donné de nouvelles et qu'il ne s'agit pas seulement d'une butte de neige mais bien d'une butte permanente.

7.2 La direction

Madame Sylvie Desrosiers n'a pas de sujet d'information à présenter

7.3 Représentant du comité de parents

Madame Janie Larouche est absente.

7.4 Représentants des enseignants

Précolaire :

- Rien de spécial à mentionner.

1^{re} année :

- Le 25 janvier, nous avons reçu Prof Dino avec un atelier sur la glace sèche. Les élèves ont bien participé à l'activité et l'ont appréciée.
- La semaine du Carnaval a été bien remplie. Les élèves ont bien aimé les activités collectives comme le bingo à l'interphone, M. Fun et le film au gymnase ainsi que les activités sportives à l'extérieur par groupe ou niveau.
- Quelques activités collectives sur le thème de la Saint-Valentin ont eu lieu du 7 au 14 février (courrier, journée en rouge, rose ou blanc, concours de la boîte à bonbons).
- Accès au site de lecture Boukili, comme complément au prêt d'une nuit. Les élèves accompagnés de leurs parents peuvent aller sur ce site pour lire des livres numériques, répondre à des questions et ainsi faire avancer leur avatar à travers différents pays.
- Compréhension de lecture à travers différents textes sur l'hiver et entretien individuel fait en février à partir d'un petit livre.
- Composition de phrases qui se poursuit à partir d'images pour en faire une description.

2^e année :

- Mêmes activités collectives que les 1^{re} année (Carnaval, St-Valentin)
- Ils travaillent PowerPoint sur l'ordinateur avec les élèves.

3^e année :

- Les élèves de 3^e année ont vécu une sortie au Biodôme le 1^{er} février. Ils ont par la suite fait une recherche sur les animaux.
- Éthique et culture religieuse: Les élèves ont fait des présentations orales sur le the des religions. En équipe, ils devaient créer une affiche et présenter une religion à la classe.
- Art : Projet Élixir de souhait. Production d'une œuvre représentant un vase contenant un souhait cher à l'enfant, à l'aide de crayons de bois ou feutres dilués avec de l'eau.

4^e année :

- Français: Cercle de lecture : Suite à la lecture de 2 à 3 livres de la collection Youbaa, les élèves se sont rassemblés afin de discuter de leur lecture. Des questions déterminées préalablement ont aidé les élèves.
- Sciences : Les élèves ont expérimenté les étapes de la recherche scientifique, plus particulièrement sur l'hypothèse. Ils se sont exercés en ce sens, à partir d'expériences expliquées dans l'émission « Génial ».
- Éducation à la sexualité : Le thème de la vie affective a été abordé. La différence entre amour et amitié a été expliquée.
- Art : Les élèves ont fait l'appréciation d'œuvres artistiques à partir de projets confectionnés par des élèves de 3^e année.

5^e année :

- Ateliers sur les comportements attendus lors d'une sortie au théâtre
- 23 février 2023 : Sortie au théâtre à la Maison des Arts de Laval
- Étude du thème de l'enquête

6^e année :

- 14 février 2023 : Sortie au théâtre pour le spectacle « Eli l'enfant Cerf-Volant »
- Groupe PEPALS : début de la partie anglaise du programme à la mi-janvier avec madame Hélène Bouchard, et arrivée de sa stagiaire madame Myla-Alexandra Lalonde en février.
- Début de Marianne Matteau, stagiaire en classe 601 (1 jour/ semaine) et titulaire en classe 501 (4 jours/semaine).
- 27 janvier 2023 : Sortie à l'Électrium, Hydro-Québec.
- Initiation au FatBike lors de notre PM sports (classes 601 et 602 du « Génierobotique »).
- Robotique : Les groupes ont reçu de nouveaux robots : Sphero, Spike et Dash.

TSA :

- Rien de spécial à mentionner.

Anglais :

- Les élèves de 1^{re} année vont réaliser la création d'un livre.

Musique :

- Le premier cycle et le troisième cycle en sont à des créations.
- Les élèves de 3^e et 4^e années sont à la flûte.
- Les élèves de la chorale feront une prestation lors du match des étoiles de hockey cosm en chantant l'hymne nationale.

Éducation physique :

- Les enseignants sont déçus que le climat et l'état de la patinoire n'aient pas permis de sortir plus souvent avec les élèves pour l'activité en patins.
- Les trois enseignants auront des stagiaires de première année en fin mars.
- Tous les élèves de l'école ont pratiqué les éléments de cirque et de jonglerie. Plusieurs élèves sont capables de jongler avec trois balles.
- Les élèves de « Génierobotique » ont pu participer à un atelier d'initiation au fat bike sur le terrain adjacent à l'école.

7.5 Représentant du Service de garde

- Madame Sylvie Cournoyer mentionne que les reçus d'impôts ont été produits et sont disponibles sur le Portail-Mozaik.
- Il y a des activités de karaté les mardis et de danse les vendredis.
- Du 20 au 24 mars 2023 : défi T'chin T'chin pour promouvoir les saines habitudes de vie.

7.6 Représentant du personnel de soutien

- La prochaine activité de valorisation se tiendra le mardi 28 février prochain. Des activités et jeux à l'extérieur seront planifiés pour les méritants.
- Du chocolat chaud et des biscuits cuisinés par Karen (TES) et les élèves de la classe 848 seront offerts aux élèves.
- Chaque élève gagnant recevra un certificat de mérite.
- Le défi école est d'atteindre 1000 billets de valorisation d'ici la fin de l'année. On en comptait 464 en décembre lors de la dernière activité.
- Compte-rendu actuel des billets de comportements inacceptables :
On comptabilise 80 billets enregistrés en lien avec la loi 56 (Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école)
1er cycle : 37
2e cycle : 20
3e cycle : 23
On observe qu'au 1^{er} cycle, les petits sont plus réactifs et réagissent davantage avec impulsivité. La gestion des émotions demeure un défi, ils sont en apprentissage dans la résolution de conflits et dans le développement des habiletés sociales.
Certains élèves ont plus de difficulté et se retrouvent parfois avec plus d'un billet enregistré dans la loi 56.
La gestion des émotions et de l'impulsivité ainsi que le développement des habiletés sociales demeurent donc un travail à poursuivre. C'est un travail d'équipe entre les parents et les intervenants.
On observe aussi que les billets ont été plus nombreux en octobre (16), en novembre (26) ainsi qu'en février (14).
- L'atelier des chaudoudoux a été vécu en 1^{re} année en janvier et sera réalisé au préscolaire prochainement.
Cette activité est en lien avec les gestes et les paroles agréables et gentilles.
- Les ateliers « Vers le Pacifique » (gestion des habiletés sociales et de la résolution de conflit) en 2^e année sont débutés et se poursuivront jusqu'à avril.
- Les élèves de 3^e année ont eu leurs cinq animations sur la gestion de la colère et de la résolution de conflit qui se sont terminées en janvier.

- Les élèves de 5e année, ont reçu la visite de l'agent de prévention pour l'activité « Vous net pas seul » pour les sensibiliser aux danger du net. La dernière classe aura son activité le 24 février prochain.
- Pour finir, le 22 février sera une journée de sensibilisation contre l'intimidation. Les élèves et le personnel sont invités à porter du rose (chandail ou accessoire) pour l'occasion.

Madame Marianne Matteau ajoute que madame Anne-Sophie Boucher (TES) a animé des ateliers sur le racisme pour les 5^e et 6^e années.

7.6 **Représentant du personnel professionnel**

Madame Justine Beaulieu n'a rien à ajouter.

8. DIVERS

Aucun point à ajouter.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Marc-André Magny et appuyé par monsieur Bertholi Gaspard de lever la séance, il est alors 20h04.

CE2223-31

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

La vice-présidente,

Elisabeth Southern

La directrice,

Sylvie Desrosiers